

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 11

Artikel: Les jours croissent
Autor: XX.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-chaîne, 11, Lausanne.
 Montreux, Gex, Nyon, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les jours croissent.

— Et la vigne, père François, comment va-t-elle ?

— Oh ! elle ne va pas aussi vite que vous sur votre vélo, monsieur Louis. Comme vous voyez, elle ne bouge pas encore, et plaise au grand maître de toutes les vignes qu'elle se tienne tranquille encore pour quelque temps. Nous ne sommes qu'à la mi-mars. Laissons passer les rebuses. En attendant, c'est nous autres qui nous remuons. Faut tailler. Rien ne vaut taille de mars, disent les vieux et l'almanach.

Et le père François ayant rallumé sa pipe et regardé s'éloigner la bécane qui emporte M. Louis, reprend son sécateur et se courbe sur les souches.

Dans les parchets voisins, les vigneron se livrent à la même besogne. Sur le sol nu tombent les sarments. On les lie en fagots, qu'on porte au bas de la vigne, le long du chemin encaissé entre les murs. Lorsqu'ils seront bien secs, leur flamme claire fera bouillir la soupe aux choux de la maisonnée.

— Lundi, dit le père François à ses gens, tundi, on ira à la vigne de plus grand matin ; les jours grandissent.

— Déjà debout, belle boulangère !

— Eh ! oui, ma chère voisine. Il faut bien faire comme le soleil. Et puis, j'ai ma lessive, aujourd'hui. Le linge trempe dans le cuvier depuis hier ; il n'attend que la laveuse. Elle est en retard, la bonne femme ; elle ne se doute pas, semble-t-il, que les jours croissent.

— Le fait est qu'ils s'allongent joliment. On y voit à six heures déjà, sans allumer la lampe. Ça fait l'affaire de mon homme. Il a maintenant à lui une grande heure le matin, pour bêcher ses carreaux avant d'aller à l'atelier.

— Vous avez un mari modèle, madame.

— Ne le lui dites pas, au moins, il pourrait bien le croire.

— Ah ! il m'en faudrait un comme lui. Mon pauvre Edouard était bien bon, mais ce n'est pas la fièvre du travail qui l'a emmené. Enfin, paix à ses cendres.

— Il ne vous a pas rendu la vie amère, pourtant ?

— Pour ça, non. D'ailleurs, je ne le lui aurais pas permis.

— C'était une nature paisible.

— Paisible, je vous crois, une nature morte !

— Hélas ! il faut prendre les maris comme ils sont.

— A qui le dites-vous ?... Mais voilà bientôt sept heures, et cette faînante de laveuse qui ne vient toujours pas ! A quoi sert donc que les jours grandissent ?

— A faire un brin de causette.

— Pst ! Pst ! Jules !

— C'est toi, Hector ? Tu vas au laboratoire ?

— Mais non, ne vois-tu pas que j'ai mon kodak ?

— Ton ?

— Mon kodak, mon appareil photographique. Nous en avons presque tous à Zofingue.
 — Et tu vas ?
 — Lui faire respirer l'air salubre des champs, et je t'emmène.
 — Moi ? pas mèche, mon bon ; je dois potasser mon code.
 — Par ce chic temps ? T'es pas sérieux.
 — Très sérieux ; quelque chose me dit que Machin m'interrogera aujourd'hui.
 — Raison de plus pour le lâcher.
 — Si je te suis, je me fais retoquer dans les grands prix sur l'émancipation des mineurs, articles 283 et suivants, chapitre III, titre IX, livre I^{er} du code civil.
 — L'émancipation des mineurs ! Mais c'est précisément ce que nous allons faire ; ça me connaît ; je te ferai là-dessus un cours épataant.
 — Tes clichés rateraient.
 — N'y a pas de danger. Un kodak, c'est pas comme nous autres, ça ne rate jamais... C'est dit, tu viens ?
 — Et ta chimie ?
 — Ah ! zut ! j'ai bien le temps ; les jours croissent.
 — Ils croissent, tu en es sûr ?
 — Consulte le calendrier, mon cher, il te dira que, deux heures déjà avant l'ouverture de nos cours, Phœbus le blond sourit à la Terre et aux photographes.
 — Suffit, je t'accompagne, puisque décidément ils croissent.

Dans son petit lit, Bébé s'étire. Il a de bonnes joues rouges et les yeux pleins encore de rêves. Une chose le préoccupe : il va falloir se lever ! Et bébé fait la moue, car il n'est pas matineux. C'est le cœur un peu gros qu'il a répondu au bonjour de sa mère. Il lui semble qu'on l'habille de bien bonne heure aujourd'hui.

— Hop ! chéri.
 — Oui, maman, je me lève. Mais le soleil, lui, est encore couché !
 — Non, mon enfant, il s'est levé au contraire de très grand matin et il est déjà de l'autre côté de la maison ; les jours grandissent, et mon chou-chou qui fait comme eux et qui ira bientôt à l'école, va apprendre à se lever comme les grands garçons.

Bébé envisage cette perspective avec tristesse, tandis que sa mère le lave à grande eau.

— Dis, maman, les jours, est-ce qu'ils grandissent aussi le dimanche ?

XX.

Comment on fréquente à la montagne.

C'est dimanche soir. Un beau clair de lune, un froid vif, piquant ; aucun bruit sur la place du village qu'éclairent un ou deux falots fumeux. Dans le lointain, la rivière, à moitié endormie sous la glace, unit sa petite chanson au bruissement sourd des forêts de sapins.

Ils sont là deux ou trois garçons, qui viennent de boire un demi-litre à la Maison-de-Ville ou à la Croix-Blanche. Ils vont se coucher, pensez-vous. Pas du tout, c'est dimanche soir et l'on peut mieux employer son temps. Ecou-

tez-les se parler à voix basse au coin de la fontaine.

— Où va-t-on aux filles ce soir ? Va-ton chez la Louise de la Scierie ?

— C'est pas la peine, on ne pourrait pas entrer ; le David au Toine y va à de bon.

— Et chez la fille au lapaseillon ?

— Vouah !... Elle fait sa fière depuis qu'elle a été en service par là-bas.

— Allons, plutôt...

Et les voilà partis. Ils s'en vont veiller aux filles. Si le mot vous choque, lecteurs et lectrices, que la chose ne vous choque pas.

Je vois d'ici plus d'un citadin, lisant ces lignes, hauser les épaules et sourire de pitié. « C'est bon, on connaît cette habitude grossière d'aller veiller, habitude que rien n'a pu déraciner et qui jure avec notre civilisation raffinée. »

En bien, non, messieurs de la ville, vous ne la connaissez pas cette habitude, car jamais on n'a osé raconter qu'un citadin ait été admis à une veillée pareille, et si par hasard, il y eût été reçu, son aspect aurait suffi à changer tous les visages. Le montagnard n'est lui-même qu'au milieu de ses égaux. Il ne faut qu'une figure étrangère pour faire de lui un être gauche, emprunté et malgracieux.

Vous ne la connaissez pas cette vieille coutume, car si vous la connaissez, vous n'en ririez pas, tant elle est pleine de saine et belle poésie, de vraie et franche dignité, et vous comprendriez qu'elle vaut bien les promenades sous les arbres de Montbenon, les rendez-vous à la porte de l'atelier ou du magasin, ou les sorties de bal à trois ou quatre heures du matin.

Dis-moi comment tu fréquentes, je te dirai qui tu es, pourra-t-on dire en bon vaudois.

La jeune montagnarde s'accorderait mal de rendez-vous donnés ou reçus et de promenades furtives. Si on veut la voir, qu'on vienne chez elle, elle reçoit ses galants sinon sous les yeux, du moins sous les oreilles de ses parents.

Voilà que je me suis embarqué dans une digression, et que je risque de m'y perdre et vous avec.

Suivons toujours nos trois jeunes. Ils sont arrivés. « Ils s'en vont sans doute frapper et entrer hardiment, vous dites-vous. » Eh bien, non, vous les connaissez mal, et vous connaissez plus mal encore le code, aux règles immuables qui régit les visites de ce genre.

Avec des ruses d'Apaches, sur le sentier de la guerre, ils ont fait le tour de la maison pour s'assurer qu'aucun rival n'est caché vers la porte de la grange, ou à l'angle du jardin.

L'un d'eux, grimpé sur le muret, a regardé indiscrètement ce qui se passe dans la chambre. Tout va bien, la famille veille paisiblement. Soyez certain que la jeune fille, objet de tant de peines, a bien perçu quelque léger bruit au dehors ; son oreille est aux aguets, mais elle n'en laisse rien voir... On peut se hasarder.

— Commence à frapper, toi...

— Non, commence, toi, je te rechargerai quand tu seras fatigué.